

PARTIE II : GESTION DE CRISE DE LA TEMPÊTE ALEX DU 2 AU 3 OCTOBRE 2020

DÉGATS

- 59 maisons totalement détruites dont 39 à Saint-Martin-Vésubie
- Entre 50 et 100 maisons très endommagées et fragilisées
- 12 ouvrages d'art majeurs détruits dont 2 ponts à Saint-Martin-Vésubie
- 32 routes coupées représentant 85 km de linéaires routiers
- 13 entreprises détruites
- 2 cimetières détruits (363 sépultures emportées)
- En 2021, les estimations des dégâts varient de 850 millions € (Préfet des Alpes Maritimes, 2021) à 3 milliards € (SMIAGE, 2021)

Glissement d'un des versants à Saint-Martin-Vésubie le 3 octobre 2020



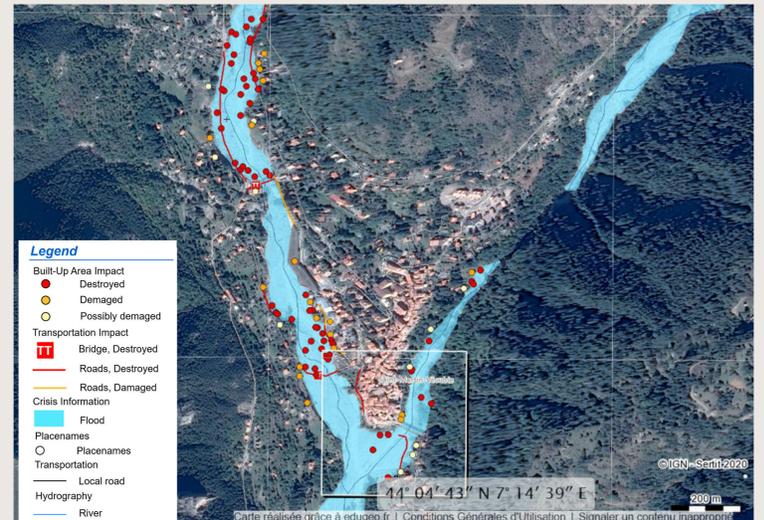
Maison détruite par la tempête à Saint-Martin-Vésubie



Dégâts occasionnés dans le lit du cours d'eau à Saint-Martin-Vésubie



Localisation des dégâts de la tempête Alex à Saint-Martin-Vésubie



État de la vallée avant/après la tempête

Été 2020

07/10/2020

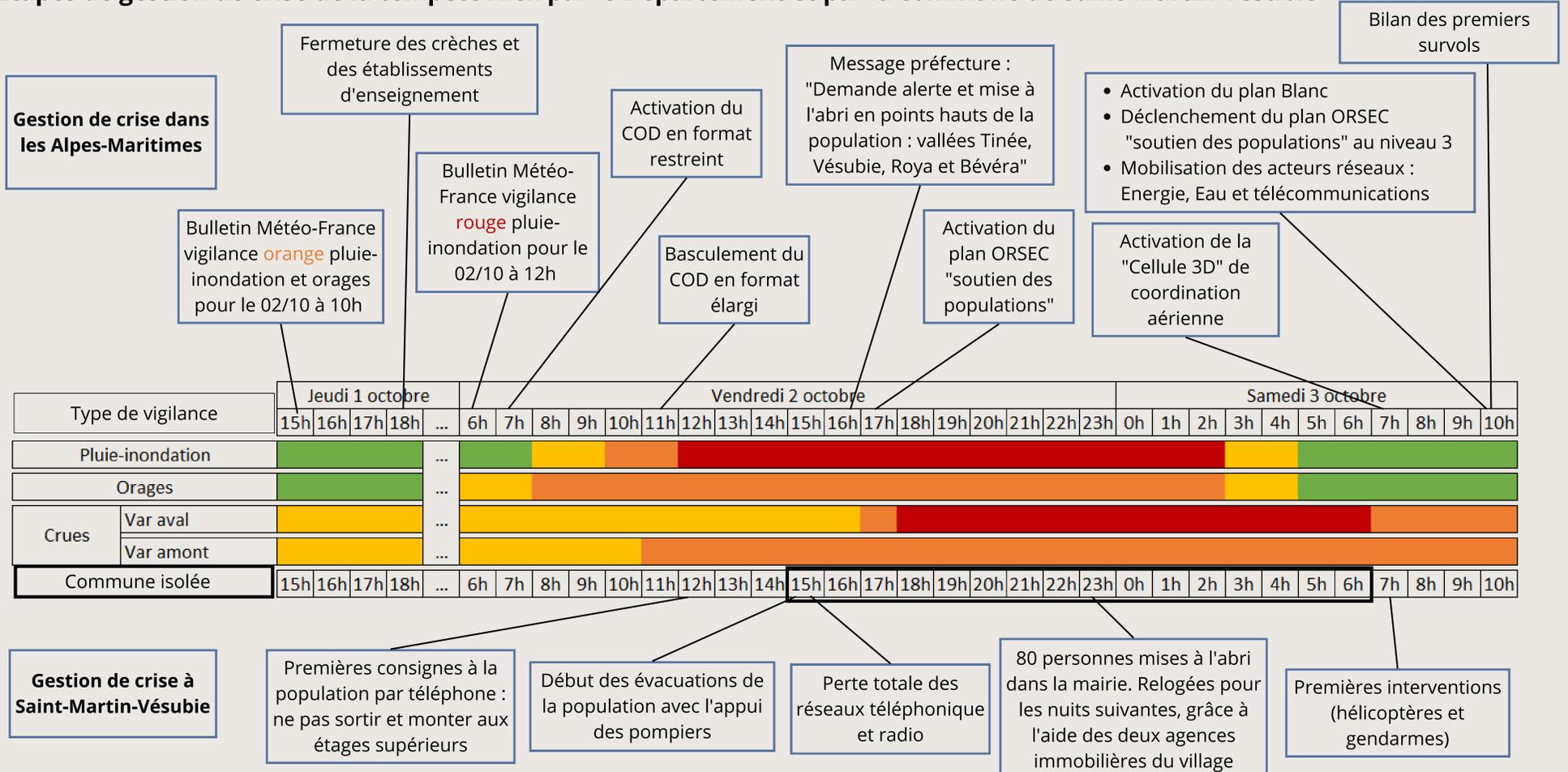


© Géoportail (IGN,2021)

MOBILISATION DES ACTEURS

- 492 agents départementaux mobilisés dont 350 agents d'exploitation des routes, 100 agents Force 06, 12 agents des Parcs naturels et 30 agents manutentionnaires
- Entre 384 et 500 gendarmes départementaux, mobiles et réservistes du département renforcés par des aides extérieures
- 45 agents du Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau maralpin (SMIAGE)
- Entre 725 et 777 sapeurs-pompiers déployés sur le terrain dont près de 400 extérieurs au département
- 133 militaires

Étapes de gestion de crise de la tempête Alex par le Département et par la commune de Saint-Martin-Vésubie



© MILESI, 2023, adapté d'après Branchereau 2021, avec sources supplémentaires : SMIAGE, 2021 ; entretien Alain Jardinet, 2022

Sources :

- Branchereau, A. (2021). Gestion de crise lors de la tempête Alex—Présentation: Service interministériel de défense et de protection civiles des Alpes-Maritimes
- Département des Alpes-Maritimes. (2020). Moyens engagés. Département des Alpes-Maritimes. <https://www.departement06.fr/tempete-alex-mesures-du-departement/moyens-engages-37486.html>
- Département des Alpes-Maritimes. (2021). Tempête Alex: 1 an après le drame. Département des Alpes-Maritimes. <https://www.departement06.fr/actualites-24/tempete-alex-1-an-apres-le-drame-45753.html?cHash=67c5bff13d47e7c237166282162b451f>
- Fredj, L., & Teobaldi, J.-C. (2020). Synthèse: Entreprises touchées - Bâtiments et équipements publics détruits ou impactés—Intentions des personnes sinistrées - Questions de la population - Idées proposées par les habitants pour les aménagements futurs. 20.
- Sirpa Gendarmerie. (2020). Tempête Alex: La gendarmerie mobilise tous ses moyens dans les Alpes-Maritimes. <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/gendinfo/dossiers/tempete-alex-un-engagement-sans-precedent-face-a-la-catastrophe/tempete-alex-la-gendarmerie-mobilise-tous-ses-moyens-dans-les-alpes-maritimes>
- SMIAGE. (2021). Diagnostic approfondi et partagé du territoire.